

Face à l'hyper présidence, la nécessité d'un contre pouvoir le plus fort possible

Depuis son élection, Sarkozy organise petit à petit la concentration exclusive du pouvoir entre ses mains. Le choix des membres du gouvernement Fillon a été la première étape de cette entreprise. La seconde étape consiste à remporter aussi massivement que possible les élections législatives et étouffer tout germe d'opposition à l'application de son programme.

La concentration du pouvoir entre les mains du Président Sarkozy ou l'hyper présidence

Sarkozy a fondé son ascension sur la conquête de la présidence de l'UMP. A peine élu Président de la République, **il supprime le poste de président de l'UMP. Premier signe d'une volonté d'accaparer le maximum de pouvoir entre ses mains.**

Sarkozy a promis d'être un « Président fort » qui s'engagera dans la conduite des affaires au quotidien. C'est donc un Président qui gouverne. Enfreignant ainsi l'esprit de notre Constitution selon laquelle « le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation ». Le rôle du Premier ministre, supposé diriger l'action du Gouvernement, est ainsi **réduit à celui d'un chef d'équipe ministérielle. Second signe de cette volonté de concentration du pouvoir.**

Sarkozy a fait de son premier gouvernement **un gouvernement ultra présidentiel** en pesant sur le choix de tous les ministres alors que le Premier ministre est censé peser dans le choix des nominations qu'il propose au Président de la République. Il a par ailleurs placé les plus proches dans des ministères très importants pour la réalisation de ces réformes. **Troisième signe de cette mainmise du pouvoir.**

La nécessité d'un contre pouvoir le plus fort possible

Sarkozy espère une gauche inexistante à l'Assemblée nationale pour faire adopter sans obstacle ni débat les mesures annoncées dans son programme présidentiel, notamment les **atteintes aux garanties du droit du travail, la franchise sur le remboursement des soins, les nombreuses faveurs aux plus aisés, l'amoindrissement des moyens des services publics ou encore les atteintes aux principes de droit pénal** à valeur constitutionnelle tels que l'individualisation de la peine ou la spécificité de la justice des mineurs.

Sarkozy a promis d'associer les commissions parlementaires à un certain nombre de nominations. Mais cela sera vain si l'opposition n'a pas les moyens de peser sur le choix de ces nominations et qu'une majorité UMP écrasante a le pouvoir de préempter tous les postes.

Sarkozy a promis de réformer l'article 18 de la Constitution pour permettre au Président de la République de venir une fois par an devant les deux assemblées du Parlement pour rendre compte de son action. Ce moment de la vie politique nationale ne sera important et utile que si l'Assemblée nationale est diversifiée et pleinement représentative des courants politiques. A défaut, l'exercice s'apparentera à une ovation devant un Parlement godillot.

L'existence d'un contre pouvoir à l'Assemblée nationale pour s'opposer, débattre et proposer est une exigence démocratique.

Les députés socialistes doivent être le plus nombreux possible dans la nouvelle assemblée. A défaut, la législature qui s'annonce sera lourde de conséquences pour la majorité des Français.

À vous de décider !

L'avenir du pays vous appartient.